



N.1817.6.3

20

aujourd'hui
LJC

L'an mil huit cent dix Sept, le trois de juin, quatre heures du Soir pardevant nous Louis Joseph Cleuet maire, officier de L'état civil de la commune de Wizernes, département du pas de calais, canton de Lumbres, est comparu Louis Joseph foulon agé de vingt huit ans, ménager, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du Sèxe féminin, née de lui déclarant et de Sophie hannebicque Son Epouse; et auquel il à déclaré vouloir Donner les prénoms de marie Joseph: les dites déclarations et présentations faites en présence de Jean Marie cogniaux agé de cinquante deux ans, manouvrier, et de Jacques fois Denecker, agé de trente un an, cultivateur, tous deux domiciliés en cette Commune, et ont le père et les deux témoins Signé avec nous le présent acte après Lecture faite

jfj Denekre Louis foulon Cogniaux
Ljcleuet